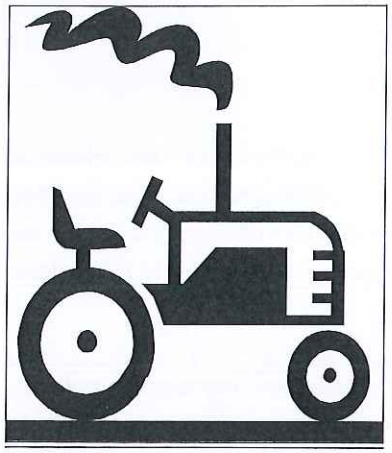

Collecte 2016 des bâches agricoles

Organisée par l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW)

avec le soutien du Ministre wallon de l'Environnement

ainsi que des communes du Brabant wallon et de Braine-le-Comte

Quand et où ?

Du mercredi 08 au mercredi 15 juin 2016 inclus.

(Attention, dans la mesure du possible, merci d'éviter les dépôts de bâches le samedi 11 juin !)

- Pour les parcs à conteneurs de l'IBW : de 11 h à 17 h
- Pour le parc de Braine-l'Alleud - Waterloo : de 7h à 10 h et de 15h à 19h (fermé mardi matin)
- Pour le parc de Mont-Saint-Guibert : de 13h à 17h00 (entrée pont bascule)

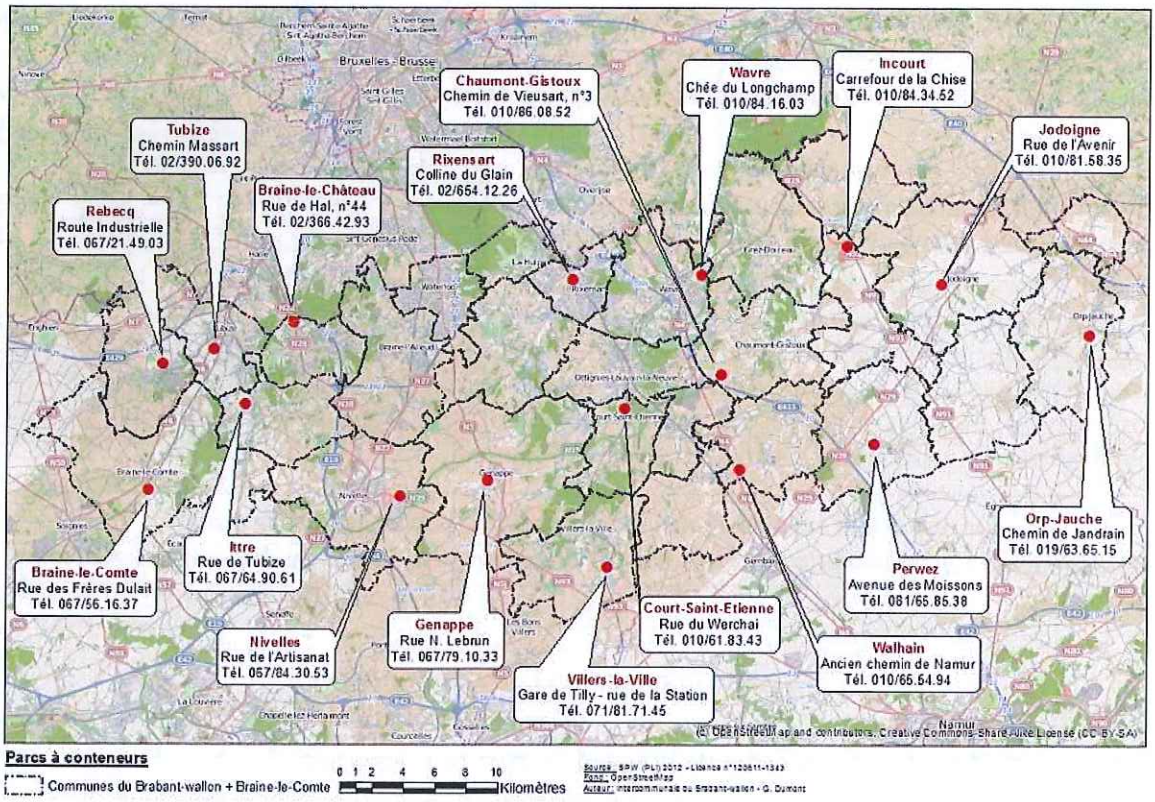

Pourquoi ?

Les bâches agricoles sont encore trop souvent brûlées sur les champs, abandonnées sous forme de dépôts sauvages (talus, chemins creux,...) ou laissées au gré du vent et retrouvées accrochées aux fils barbelés des clôtures. Dans tous les cas, la qualité de notre environnement et de nos paysages s'en ressent. Il fallait donc agir !

Les bâches agricoles constituent un gisement relativement homogène apte au recyclage. Après leur collecte, elles sont pressées en balles puis réinjectées dans la filière du plastique recyclé. Après lavage et extrudation, le polyéthylène récupéré peut notamment servir à fabriquer de nouveaux piquets de clôtures, du mobilier urbain ou des poteaux divers. Il peut également être incorporé dans la fabrication de nouveaux films plastiques, sacs poubelles, etc.

En nous confiant vos bâches agricoles, vous garantissez une nouvelle vie à vos plastiques et contribuez à la protection de notre environnement.

En 2015, nous avons récolté 200 tonnes de bâches agricoles en une seule semaine dans nos parcs à conteneurs. Toutes ont connu une deuxième vie !

Consignes à respecter :

Attention, vous avez un rôle important à jouer ! La qualité du recyclage dépend de la qualité des déchets que vous nous confiez. C'est pourquoi vous devez veiller à respecter scrupuleusement les instructions suivantes :

- Sont acceptés, les bâches rétractables d'ensilage et les films étirables d'enrubannage en plastique uniquement.
- Ceux-ci doivent être brossés et/ou lavés au jet d'eau de manière à retirer toutes les autres matières *(ficelles, fils de fer, boues, betteraves, fourrage, emballages de produits phytosanitaires, big-bags, sacs d'engrais, filets, déchets divers tels que briques, jus, pulpes, ...)* ;
- Les ballots ne doivent pas dépasser 25 kg.
- les ficelles à ballot ne sont pas reprises

En respectant ces consignes, vous garantissez un recyclage de qualité.
Les préposés des parcs à conteneurs ont le droit de refuser les lots qui ne seraient pas conformes.

Pour toute information complémentaire :

IBW - Rue de la Religion, 10 – 1400 Nivelles
Tél. : 0800/49.057 – valmat@ibw.be - ou dans tous nos parcs à conteneurs.